

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023

Le Conseil Municipal convoqué le 6 Juin 2023, s'est réuni publiquement le 12 Juin 2023 à 17 heures 00, Place de l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Maire.

A EXAMINE LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

N° 1 - Organismes divers et association - Modification de représentant - Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain - SEMCODA

N° 2 - Restauration de la co-cathédrale Notre-Dame - convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine

N° 3 - Convention de partenariat pour l'organisation d'un Museomix 2023 au Monastère Royal de Brou entre la Ville de Bourg-en-Bresse et le Centre des monuments nationaux avec l'Association Museomix Auvergne-Rhône-Alpes

N° 4 – AFFAIRES FONCIERES

a - Droit de préemption urbain - Transfert de l'exercice du droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse sur les secteurs des zones d'activités économiques de Cénord et Norelan et sur le secteur de l'opération d'aménagement économique Bouvent-Curtafray

b - Secteur du Peloux – Echange entre le Département de l'Ain et la Commune de Bourg-en-Bresse – **Retrait de la question en Séance**

c - Déclassement des RD979 et RD 23 et reclassement dans le domaine public routier communal

N° 5 - Opération de développement des modes de déplacements collectifs et actifs sur l'axe structurant Avenue de Lyon – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération et les communes de Bourg-En-Bresse et Péronnas

N° 6 - Dénomination de voiries secteur Pont de Lyon

N° 7 – FINANCES- EXERCICE 2022

a - Compte administratif – Budget principal ville et budgets annexes – approbation

b – Compte de gestion du responsable du service de gestion comptable – Budget principal ville et budgets annexes – approbation

c - Affectations des résultats – Budget principal ville et budgets annexes

d - Rapport retraçant les actions de développement social urbain 2022

e - Bilan des transactions de l'année 2022

N°8 - FINANCES – EXERCICE 2023

a – Budget supplémentaire (budget principal ville et budgets annexes) dont Admission en non valeur

b -Affectations de subventions, adhésion, conventions et avenants avec les organismes de droit privé bénéficiaires de subventions

c - dotation politique de la ville 2023

d - Taxe foncière des propriétés bâties- convention d'utilisation de l'abattement TFPB - prorogation

N° 9 - Contrat avec l'éco organisme ALCOME

N° 10 - Actions prévues dans la programmation annuelle des crédits départementaux d'insertion -Ainsertion Plus – Convention annuelle d'objectifs avec le Département de l'Ain

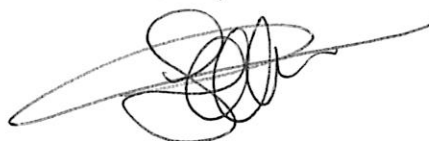
N° 11 - Personnel Territorial - Modification d'emplois

N° 12 - Frais de mission des Elus - Mandat spécial

N° 13 - Actes de gestion accomplis par le Maire et les Adjoints du Maire en vertu de la délibération n°5 du 23 Mai 2020

Bourg-en-Bresse, le 14 Juin 2023

La Responsable de Service

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Cécile BUISSON-GONIN